

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSESF-2026-06-020

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Économie sociale familiale
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 24 janvier 2022 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Économie sociale familiale ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Économie sociale familiale :

Président : Madame Valérie SAMAMA, inspectrice d'académie – inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Monsieur Luc PERERA ;

Enseignants : Mesdames Fatma AFFES, Valérie ALTIPARMAK, Natacha BEHANZIN, Olivia BARON et Monsieur Aziz ACHIR.

Professionnels : Madame Laetitia CACAUX et Messieurs Laurent GILLOT, Richard VADALENC, Xavier CASTAING, Sylvain BEZARD.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 18 juin 2026

Aurore COLLET

